

Le virus du papillome humain (VPH) : Questions et réponses

Qu'est-ce que le VPH?

On compte plus de 100 types de virus du papillome humain (VPH). Il s'agit d'un virus qui peut infecter plusieurs parties du corps. Certains types de VPH sont transmis sexuellement et peuvent causer des verrues ano-génitales tant chez les hommes que chez les femmes. Les types de VPH qui infectent la région ano-génitale ne sont pas les mêmes que ceux qui infectent d'autres régions telles que les doigts, les mains et le visage. D'autres types de VPH qui ne sont pas liés aux verrues ano-génitales peuvent rarement causer le cancer du col utérin chez les femmes ou le cancer du pénis chez les hommes.

Certains types de VPH sont désignés à «faible risque», car ils se développent rarement en cancer. Ceux qui sont le plus susceptibles de mener au cancer sont désignés à «risque élevé». Il est important de signaler toutefois que la plupart des femmes atteintes d'un type de VPH à risque élevé ne développeront pas de cancer du col utérin.

Quels sont les signes et les symptômes d'une infection au VPH?

La plupart des gens qui ont une infection au VPH dans la région ano-génitale ne savent pas qu'ils sont infectés. La plupart des infections au VPH ont lieu sans symptômes et disparaissent sans traitement au cours de quelques années. Toutefois, chez certaines personnes, les infections au VPH peuvent persister pendant de nombreuses années.

Le VPH cause-t-il des verrues ano-génitales?

Certaines infections au VPH, de types à faible risque, peuvent causer des verrues ano-génitales. Ces dernières sont habituellement de couleur chair et douces au toucher et peuvent apparaître sous forme de petites bosses plates ou de bosses ressemblant à un chou-fleur. Elles ne sont habituellement pas douloureuses, cependant elles peuvent causer des démangeaisons. On les trouve habituellement à plus d'un endroit et elles peuvent être regroupées en masse. Quelquefois, elles peuvent être présentes mais ne sont pas visibles si elles sont internes (c.-à-d. à l'intérieur du vagin ou du rectum) ou si elles sont sur la peau mais si petites qu'on ne peut pas les voir. Les verrues ano-génitales ne se développent pas en cancer.

Quel est le lien entre une infection au VPH et le cancer du col utérin?

Une infection persistante au VPH, de types à risque élevé, constitue la cause principale du cancer du col utérin. On estime que plus de 99 % des cancers du col utérin sont causés par le VPH. Le VPH peut aussi jouer un rôle dans les cancers de l'anus, du pénis, de l'oro-pharynx (dans l'arrière-gorge) et d'autres régions de l'appareil ano-génital de la femme comme la vulve ou le vagin. Les chercheurs travaillent à définir plus clairement le lien entre le VPH et les cancers à des endroits autres que le col utérin.

Notre mission est de promouvoir et protéger la santé des Canadiens grâce au leadership,
aux partenariats, à l'innovation et aux interventions en matière de santé publique.
Agence de santé publique du Canada

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le Ministre de la Santé (2006)
N° de cat. HP40-7/2006F-PDF – ISBN 0-662-72673-1



En 2006, le nombre estimatif de nouveaux cas de cancer du col utérin au Canada est de 1 350. On s'attend à ce que 400 femmes environ meurent de cette maladie.

Si vous avez une vie sexuelle active, vous devriez vous soumettre à une évaluation clinique régulièrement. Si vous pensez que vous avez des verrues ou que vous avez été exposé au VPH, vous devriez en parler à un professionnel de la santé.

Comment peut-on contracter le VPH?

On estime que le VPH est la plus courante infection transmise sexuellement (ITS) au Canada et partout dans le monde. Quiconque est actif sexuellement peut contracter le virus. Selon des études, jusqu'à 75 % des hommes et des femmes actifs sexuellement peuvent contracter, à un moment donné de leur vie, une infection ano-génitale au VPH, surtout les types à «faible risque». La plupart des infections au VPH se produisent sans symptômes et disparaissent sans traitement au cours de quelques années.

Les types de VPH qui causent des verrues ano-génitales se transmettent par un contact direct de la peau, habituellement lors de relations sexuelles vaginales, anales ou possiblement orales avec une personne atteinte de cette infection. On peut, cependant, contracter le virus sans avoir de relations sexuelles si l'on a un contact avec une partie infectée dans la région ano-génitale. Le VPH est plus susceptible d'être transmis lorsque des verrues sont présentes, mais il peut se transmettre même lorsque aucun symptôme n'est visible.

Il est possible d'avoir plus d'un type d'infection au VPH à la fois.

Est-ce que l'apparition du VPH est un signe d'infidélité?

La plupart des personnes infectées par le VPH ano-génital ne le savent jamais. Un diagnostic récent de VPH, de verrues ano-génitales ou d'un cancer connexe ne signifie pas forcément l'infidélité d'un partenaire. L'infection au VPH a pu se produire un bon nombre d'années auparavant et le virus peut demeurer dans le corps pendant des semaines, des années, voire toute une vie sans aucun signe d'infection. Il est donc difficile de savoir exactement à quel moment, ou de qui le virus a été contracté. Il n'existe aucun moyen de savoir depuis combien de temps une infection particulière existe ou de la retracer à un partenaire en particulier.

Existe-t-il un test de dépistage du VPH, du cancer du col utérin ou des verrues ano-génitales?

Des analyses de l'ADN (information génétique) sont disponibles et elles peuvent permettre la détection d'une infection au VPH dans certaines situations. Au Canada, les analyses de l'ADN du VPH ont été approuvées à des fins d'usage chez les femmes, mais

Notre mission est de promouvoir et protéger la santé des Canadiens grâce au leadership,
aux partenariats, à l'innovation et aux interventions en matière de santé publique.
Agence de santé publique du Canada

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le Ministre de la Santé (2006)

N° de cat. HP40-7/2006F-PDF – ISBN 0-662-72673-1



leur accessibilité et leur disponibilité sont limitées. Les analyses de l'ADN du VPH ne font pas partie d'un examen régulier, d'un examen pelvien, des tests de dépistage des infections transmissibles sexuellement ou d'un test Pap (test de Papanicolaou).

Le test Pap sert à détecter des cellules anormales dans le col utérin et peut permettre de découvrir des anomalies ou des changements dans le col utérin avant que n'apparaisse le cancer. Il est recommandé que les femmes subissent un test Pap à l'âge de 18 ans dans le cadre de leur examen de santé de routine ou aussitôt qu'elles deviennent actives sexuellement. Un deuxième test Pap devrait être prélevé un an plus tard, surtout si vous commencez votre dépistage après l'âge de 20 ans. Si vos deux premiers tests Pap n'indiquent aucune anomalie, vous devriez subir un dépistage tous les trois ans jusqu'à l'âge de 69 ans. Toutefois, il n'est pas nécessaire de subir un dépistage si vous n'avez jamais eu de relations sexuelles ou si vous avez subi une hystérectomie complète et que vos tests Pap antérieurs étaient normaux. Pour obtenir de plus amples renseignements, voir les fiches de renseignements «Votre santé et vous» sur le dépistage du cancer du col utérin (http://www.hc-sc.gc.ca/iyh-vsv/diseases-maladies/cervical-uterus_f.html).

Il n'existe actuellement aucune analyse de l'ADN du VPH disponible pour les hommes. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la fiche de renseignements «Le virus du papillome humain (VPH) et les hommes».

Les verrues ano-génitales sont diagnostiquées par un professionnel de la santé lors de l'examen physique. Il n'existe aucun test fiable disponible qui puisse détecter les verrues ano-génitales chez les hommes ou les femmes. Vous pouvez avoir des verrues ano-génitales même si vous ne les voyez pas. Elles peuvent être petites ou dans un endroit où elles ne sont pas visibles comme dans le vagin ou le rectum. Il est important de se soumettre à des examens réguliers effectués par un professionnel de la santé.

Ai-je besoin d'un test Pap si je ne suis pas active sexuellement ou que j'ai une relation monogame?

Les femmes qui ne sont pas actuellement actives sexuellement ou qui ont dépassé l'âge de la procréation peuvent penser que les tests Pap réguliers ne sont pas nécessaires; ceci est faux. Des tests Pap réguliers et continus sont importants, car le VPH peut apparaître plusieurs années après l'infection initiale. Pour cette même raison, les femmes qui sont dans une relation monogame qui peuvent penser que leur risque de contracter le VPH est faible devraient se soumettre à un test Pap régulier. Parlez-en à un professionnel de la santé afin de voir ce qu'il vous recommande.

Notre mission est de promouvoir et protéger la santé des Canadiens grâce au leadership,
aux partenariats, à l'innovation et aux interventions en matière de santé publique.
Agence de santé publique du Canada

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le Ministre de la Santé (2006)

N° de cat. HP40-7/2006F-PDF – ISBN 0-662-72673-1



Que faut-il faire si les résultats de votre test Pap sont anormaux?

Pour les femmes, si le test Pap démontre des cellules anormales, le professionnel de la santé établira ce qu'il faut faire selon le type de changements qui sont apparus dans les cellules. Le professionnel de la santé peut simplement vous suivre pour surveiller tout changement ultérieur ou demandera peut-être pour des examens plus poussés. Ceux-ci peuvent inclure un autre test Pap, une analyse de l'ADN du VPH (quand cela est indiqué, si disponible et si cela est inclus dans les recommandations provinciales ou territoriales) ou un renvoi à un «colposcopiste» qui examinera les cellules du col utérin au moyen d'un appareil spécialisé. On peut faire de petites biopsies des tissus du col utérin pour déterminer l'étendue de l'anomalie de la cellule. Des traitements supplémentaires tels que la cryothérapie, l'électrochirurgie ou la chirurgie au laser peuvent être nécessaires pour enlever les cellules anormales. La décision sur la façon de gérer la situation sera basée sur plusieurs facteurs, y compris le degré d'anomalie du test Pap.

Peut-on traiter le VPH?

Même s'il n'existe aucune guérison pour l'infection au VPH, on peut gérer et/ou traiter les verrues, les lésions et les changements précancéreux ou cancéreux causés par le virus.

Aucun traitement ne garantit de guérison pour l'infection au VPH. Certains traitements pour les verrues ano-génitales comme la cryothérapie (enlever les verrues en les gelant) sont effectués dans une clinique ou un cabinet de médecin tandis que d'autres traitements tels que les crèmes sur ordonnance peuvent être administrés à la maison. Les traitements répétés sont souvent nécessaires. Le simple fait de ne pas voir la verrue ne signifie pas que l'infection au VPH est disparue – le virus peut encore être présent, ce qui veut dire que vous pourriez avoir d'autres verrues sans être exposé de nouveau au virus. Pour la plupart des gens, les verrues disparaîtront d'elles-mêmes avec le temps.

Les lésions et les changements précancéreux causés par des types de VPH à risque élevé peuvent être traités au besoin. La plupart de ces infections disparaîtront sans aucun traitement. Seul un nombre minime d'infections à risque élevé évoluera en cancer. Comme bien des cancers, le dépistage précoce est l'un des facteurs clés de la réussite du traitement.

Discutez des possibilités de traitement avec un professionnel de la santé afin de déterminer le traitement qui vous convient le mieux. Les personnes immunodéprimées, surtout celles qui sont positives pour le VIH, peuvent avoir besoin de soins spéciaux.

Comment pouvez-vous vous protéger contre le VPH?

Pour réduire le risque de contracter une infection au VPH, toujours utiliser un condom pendant les relations sexuelles. Bien que le condom n'élimine pas le risque d'infection, il peut diminuer les chances de contracter le virus ou de le transmettre à votre partenaire s'il

Notre mission est de promouvoir et protéger la santé des Canadiens grâce au leadership, aux partenariats, à l'innovation et aux interventions en matière de santé publique.
Agence de santé publique du Canada

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le Ministre de la Santé (2006)
N° de cat. HP40-7/2006F-PDF – ISBN 0-662-72673-1



est utilisé de façon systématique et adéquate pendant les relations sexuelles vaginales, anales et orales. Un condom protégera uniquement la partie qu'il recouvre. Il se peut donc que vous deveniez infecté par des verrues non couvertes (par exemple, sur le scrotum).

L'utilisation d'un condom contribuera également à vous protéger contre d'autres infections transmissibles sexuellement et à réduire les risques de grossesses imprévues.

Il existe d'autres méthodes pour réduire le risque d'infection dont retarder l'activité sexuelle (attendre à un âge plus mûr), limiter le nombre de vos partenaires sexuels et tenir compte des antécédents sexuels de vos partenaires s'ils ont eu plusieurs partenaires.

En ce qui concerne les femmes, on peut prévenir quatre des types courants de VPH par la vaccination. Ce n'est pas négligeable compte tenu du fait qu'aucun traitement n'existe pour guérir une infection au VPH. On tente, depuis des années, de mettre au point des vaccins contre le VPH et on a récemment approuvé l'un d'entre eux à des fins d'usage au Canada (le 11 juillet 2006). Le vaccin a obtenu un permis aux États-Unis (É.-U.) le 8 juin 2006. Il protège contre quatre types d'infection au VPH les plus courants (types 6, 11, 16 et 18). On étudie actuellement la possibilité d'utiliser des vaccins contre le VPH chez les hommes. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le vaccin contre le VPH, voir la fiche de renseignements sur la prévention du virus du papillome humain (VPH) et le vaccin contre le VPH.

Peut-on prévenir le cancer du col utérin?

On peut prévenir le cancer du col utérin au moyen d'un test de dépistage qui détecte les cellules anormales et les changements précancéreux avant qu'ils ne se développent en cancer. Le test Pap (test de Papanicolaou) permet de dépister le cancer cervical et les changements précancéreux chez les femmes. On découvre un plus grand nombre de cancer du col utérin chez les femmes qui ne se soumettent pas à un test Pap régulièrement.

Qu'en est-il de la grossesse et des verrues ano-génitales?

Le VPH ne nuit pas à la capacité d'une femme de devenir enceinte. Il est peu probable pour la plupart des femmes enceintes qui ont déjà eu des verrues ano-génitales, mais qui n'en n'ont plus, qu'elles aient des complications ou des problèmes lors de la grossesse ou de l'accouchement. Cependant, si des verrues ano-génitales sont présentes, elles peuvent augmenter en volume et en nombre lors de la grossesse.

Il est rare qu'une femme enceinte transmette le VPH au bébé pendant l'accouchement vaginal. Il n'est pas recommandé de procéder à une césarienne à moins que les verrues obstruent le canal génital.

Notre mission est de promouvoir et protéger la santé des Canadiens grâce au leadership,
aux partenariats, à l'innovation et aux interventions en matière de santé publique.
Agence de santé publique du Canada

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le Ministre de la Santé (2006)

N° de cat. HP40-7/2006F-PDF – ISBN 0-662-72673-1



Est-il normal d'être bouleversé après avoir reçu le diagnostic d'une infection au VPH?

Oui, il est normal d'avoir honte ou d'être bouleversé après avoir contracté une infection transmise sexuellement. On ne doit pas juger les gens négativement parce qu'ils ont une infection transmise sexuellement. Il est important de prendre conscience que même avec une infection au VPH, il est encore possible de mener une vie équilibrée et d'avoir un mode de vie sain, y compris une vie sexuelle satisfaisante. Aussi, en considérant le lien entre le VPH et le cancer il est important de vous rappeler que si vous avez une infection au VPH, il est fort probable que vous ne développerez pas de cancer.

Notre mission est de promouvoir et protéger la santé des Canadiens grâce au leadership,
aux partenariats, à l'innovation et aux interventions en matière de santé publique.
Agence de santé publique du Canada

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le Ministre de la Santé (2006)
N^o de cat. HP40-7/2006F-PDF – ISBN 0-662-72673-1



Notre mission est de promouvoir et protéger la santé des Canadiens grâce au leadership,
aux partenariats, à l'innovation et aux interventions en matière de santé publique.
Agence de santé publique du Canada

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le Ministre de la Santé (2006)

N^o de cat. HP40-7/2006F-PDF – ISBN 0-662-72673-1



Agence de santé
publique du Canada

Public Health
Agency of Canada

Canada